CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E32968** **VALABLE JUSQU'AU** **08/12/2027**

ÉDITÉ LE 08/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/06/2006

Raison sociale : PERNET

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 04/09/2018

Capital : 5 250

205 RUE DES MEUNIERS
80650 VIGNACOURT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AMIENS 490616240

Siret : 490 616 240 00027

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 42 569

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 4181888060001

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 4181888060001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 03 22 52 82 92 **Fax :**

Portable : 06 87 21 34 71

Responsabilité légale :
PERNET MICKAEL PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.facebook.com/profile.php?id=100063530523895

E-mail : sarl.pernet80@gmail.com

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 550 000 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	3	27/08/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 08/10/2026 08:22

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.